

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE Communiqué de presse

Poitiers, 21 décembre 2022

Renforcement de la chaussée sur la RD 7 à Brux

Sybil PÉCRIAUX, Conseillère Départementale du canton de Lusignan, et Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président du Département de la Vienne en charge des Routes et des Mobilités, ont présenté, ce jour, les travaux de recalibrage et de renforcement de la RD 7, dans la commune de Brux. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Schéma Routier Départemental.

La RD 7 permet d'assurer la liaison entre Civray et Valence-en-Poitou (Couhé) entre la RN 148 (Niort/ Confolens) et la RN 10. La circulation est de 1 900 véhicules par jour dont 6 % de poids lourds dans les deux sens.

L'existante d'une carrière de calcaire en exploitation sur la commune de Blanzay le long de la RD 7 et la présence de silos agricoles importants, génèrent un trafic de poids lourds important. Cette route est aussi empruntée prioritairement par les habitants de Civray qui rejoignent la RN10 vers Poitiers.

C'est pourquoi dans le cadre du **Schéma Routier 2022 - 2027**, le Département de la Vienne a décidé de poursuivre, sur 3 800 m, le recalibrage et le renforcement de la RD 7. Une première portion de travaux sur cinq kilomètres a déjà été réalisée.

Ces travaux consistent à porter la largeur de la chaussée existante qui était d'environ 5,40m à 6m. La technique retenue a été celle du retraitement du sol en place. Elle consiste à broyer la chaussée existante, puis à répandre un liant hydraulique routier et ensuite à malaxer à l'aide d'un matériel spécial, le sol support, le liant et l'ancienne chaussée sur une épaisseur d'environ 35 cm. Le réglage à la niveleuse et le compactage permettent d'avoir une plateforme très résistante qui ensuite va recevoir une couche anti fissures et la couche de roulement en enrobé. Les travaux ont débuté le 2 novembre dernier pour s'achever le 16 décembre.

Les travaux s'élèvent à 800 000 € et sont financés par le Département de La Vienne.





DÉPARTEMENT DE LA VIENNE